

Initiée par la Suède en 1989, cette journée des Victimes a été reprise par le rassemblement des associations nationales d'aide aux victimes en Europe en 1990 à Valence, Espagne. Pour la France, c'est l'INAVEM qui a organisé un colloque le 22 février 1990 en collaboration étroite avec le ministère de la Justice et en présence du Premier Ministre.

L'INAVEM a repris cette journée le 22 février 2010. C'est donc pour cette 4e édition de la journée européenne des victimes, que l'INAVEM participe à deux manifestations :

1) l'INAVEM et le ministère de la Justice ont co-organiser un après-midi (14h30 - 17h00) table-ronde animée par Elisabeth Moiron-Braud (SADJAV) autour de la thématique de l'Aide aux victimes : des professionnels au service de toutes les victimes.

Le ministère de la Justice, les acteurs judiciaires, les auxiliaires de justice, les associations et fédérations d'aide aux victimes, les professionnels de santé : tous apportent leur compétence au service des victimes. La table ronde a mis en lumière cette synergie collective dans un esprit d'amélioration constant de la prise en charge des victimes, au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. En ouverture, **André Gariazzo, secrétaire général,**



notamment en charge de la politique d'aide aux victimes au ministère de la Justice et des Libertés, a détaillé les efforts et les moyens mis en œuvre.

Ainsi, un dispositif spécifique de soutien est désormais au service des victimes d'accidents collectifs, par une prise en charge immédiate dans le prolongement des services secours.



Patrick WINCKE, Directeur Général Adjoint de l'ANPP, Pascal THOMASSET, Directeur Général de l'ANPP, Géraldine BOUHEDJA, Directrice Générale de l'ANPP, et Avocat BEN, chargé de la mission de médiation de l'ANPP.



Marie-Françoise Maignan, 0800 Electre, directeur général de la Fédération Nationale des Victimes.  
Discours ( 22.99 KB )



08VICTIMES (dans) motivation aux clips vidéo sur le 08VICTIMES mettant en valeur l'expertise de



08VICTIMES 2012 Fiche Pratique ( 295.31 KB )

[2012 Guide droits des victimes \( 643.38 KB \)](#)

[Une page Facebook initiée par l'INAVEM existe sur le 22 février](#) ... qui met en exergue les initiatives des associations locales !

Crédits Photos ci dessus : Caroline Montagné - MJL

**2) L'INAVEM a participé toute la journée avec un stand à la manifestation organisée par l'Association nationale pour la reconnaissance des victimes dans les jardins du Trocadéro.**

Sur la photo ci-dessous, Hubert Bonin (au centre) et Sabrian Bellucci, directrice de l'INAVEM (à gauche) présentent à Claude Guéant (à droite), ministre de l'Intérieur, à Claude Greff, secrétaire d'Etat à la famille (à gauche) et Marie Louise Fort, (complètement à droite) le 08VICTIMES et la nouvelle campagne de communication.



[Rapport de Marie-Louise Fort sur l'accueil des victimes en commissariats de police et gendarmerie \( 380.79 KB \)](#)

